
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 9 décembre 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 2251

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 décembre 2015, en y retirant les articles 12.003 et 20.018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 2252

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 14 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 2253

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 17 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE15 2254

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter les modifications à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1150601001

CE15 2255

Il est

RÉSOLU :

1 - de prendre acte de la liste des projets en accessibilité universelle pour les immeubles municipaux à retenir dans le cadre de l'appel de projet 2015, et dont la réalisation est recommandée par le comité de sélection en accessibilité universelle;

- 2 - de mandater la Service de la gestion et de la planification immobilière pour voir à la mise en œuvre les projets recommandés par le comité de sélection en accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1152124002

CE15 2256

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter la nouvelle « Politique de données ouvertes de la Ville de Montréal » et la « Directive sur la gouvernance des données de la Ville de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

12.004 1157130001

CE15 2257

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, la firme Alcis, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'achat d'équipements sportifs pour les compétitions extérieures d'athlétisme au complexe sportif Claude-Robillard en vue de la Finale des Jeux du Québec - Montréal 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 115 491,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14783;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1154332008

CE15 2258

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Jacques Olivier Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, la commande pour la fourniture de 5 véhicules utilitaires à traction intégrale Ford police interceptor, avec équipements et accessoires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 216 063,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14796 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1153838009

CE15 2259

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de vingt-quatre mois, pour la fourniture sur demande de pièces de rechange pour les réacteurs UV des usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J. Des Bailleurs et Pierrefonds;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Mabarex inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14782 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156362001

CE15 2260

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de douze mois, pour la fourniture sur demande de pièces de rechange pour les procédés de génération d'hypochlorite de sodium des usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J. Des Bailleurs;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Evoqua Technologies des eaux ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14781 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156362002

CE15 2261

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de partenariat de gré à gré entre la ville et La Presse Itée pour l'achat d'espaces publicitaires dans ses médias, pour les besoins du Service de l'Espace pour la Vie, pour une somme maximale de 335 727 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 163 264,50 \$, taxes incluses, équivalent à la valeur de l'échange entre La Presse et le Service de l'Espace pour la vie;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156756005

CE15 2262

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Aluquip, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une boîte utilitaire avec équipements et accessoires sur un châssis de camion fourni par la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 261 223,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 15-14797 et au tableau des prix reçu joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1154922004

CE15 2263

Le conseiller Pierre Desrochers déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres collectives d'une durée de 36 mois, avec deux options de prolongation d'un an chacune, pour la fourniture, sur demande, de divers types de carburants;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles indiqués en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14232 et aux tableaux de prix reçus joint au dossier décisionnel :

Firmes

Énergie Valero inc.
Pepco Énergie Corp.

Articles

Essence régulière sans plomb, Essence Super sans plomb
Mazout #1 et Mazout # 2, Diesel coloré standard, Diesel coloré pour génératrice, Diesel arctique

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1154338003

CE15 2264

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 126 716,16 \$, taxes incluses, pour le remplacement de la passerelle piétonne Isabey-Darnley dans l'arrondissement de Saint-Laurent et la Ville de Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises Pera (9016-6919 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 982 727,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 299701;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1157000001

CE15 2265

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 441 957,54 \$, taxes incluses, pour le planage, le revêtement bitumineux et la reconstruction de trottoirs et de bordures dans la bretelle nord-est d'accès au boulevard Cavendish Nord en provenance de l'autoroute 40 Ouest, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 408 757,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 304301;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1154444001

CE15 2266

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 308 312,59 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement du système d'alimentation sans coupure au Quartier général du Service de sécurité incendie de Montréal situé au 4040 avenue du Parc, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 273 614,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5808;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1153456005

CE15 2267

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire Sustainable Societies Consulting group LTD, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville de Montréal pour le Réseau Municipal en Prévention de la Criminalité (RMPC) les services professionnels requis pour assurer la coordination, jusqu'au 31 décembre 2018, du projet de « Prévention de la criminalité en milieu municipal », pour une somme maximale de 243 172,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14838 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1157065004

CE15 2268

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure six ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et les expertises sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements ;
- 2 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14689 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

Firme	Somme maximale	Contrat
EnGlobe Corp.	3 149 337,71 \$	1
Groupe Qualitas inc.	2 918 065,50 \$	2
Groupe ABS inc.	2 759 905,89 \$	3
Labo S.M. inc.	2 352 445,99 \$	4
Consultants GHD Itée	2 244 771,90 \$	5
Solmatech inc.	1 831 839,19 \$	6

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1153855001

CE15 2269

Il est

RÉSOLU :

de résilier le contrat de 85 058,51 \$, taxes incluses, accordé aux firmes Affleck de la Riva architectes, DÉOM + Paré Experts-conseils inc. et MLC Associés inc., approuvé par la résolution CE15 0644 modifiée par la résolution CE15 0901, relativement aux services professionnels requis pour le projet d'aménagement du nœud central de circulation extérieure du complexe sportif Claude-Robillard - phase 2, pavillon d'accueil et aménagement paysager.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1154332009

CE15 2270

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville et Hydro-Québec, d'une durée de 3 ans, relativement au « Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu volet privé - municipalités ».

Adopté à l'unanimité.

20.014 1150498004

CE15 2271

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de conclure, conformément à la loi, une entente de gré à gré avec le Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM) afin d'obtenir l'expertise de pointe en informatique, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, pour une somme maximale de 736 399,18 \$, taxes incluses;

- 2 - d'approuver le projet de convention de collaboration entre la Ville de Montréal et cet organisme à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1157076001

CE15 2272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 170 636, 2 170 638, 2 170 639, 2 170 697 et 2 170 808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1156896036

CE15 2273

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de rembourser au Gouvernement du Québec la dette de 24 378 449 \$ de la Ville de Montréal pour les Fonds locaux d'investissement (FLI);
- 2 - de rembourser au Gouvernement du Québec sa contribution de 1 600 000 \$ aux Fonds locaux de solidarité (FLS) et de financer ce remboursement à même les revenus générés au 20 avril 2015 par le transfert des activités FLS à l'agglomération de Montréal;
- 3 - de mandater le Service du développement économique afin qu'il procède, en collaboration avec le Service des finances et le Service des affaires juridiques à la création d'un Fonds d'investissement Montréal, de ses encadrements et de ses mécanismes de suivi.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1155175010

CE15 2274

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 13 175 \$, aux 6 organismes ci-après désignés, pour l'année 2015, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports :

Organisme	Projet	Montant
Atelier musical Panarmonia	Le temps des fleurs, le temps des neiges - version française	3 000 \$
La Troupe Folklorique Grecque Cibara Tambour de culture	Loagrafia Hellenic Cultural Conference "Gintan" Journées du Mali	3 675 \$ 1 500 \$
Le Centre communautaire iraquien	Cultural exchange in home away from home	1 000 \$
Himalaya Séniors du Québec	Une journée exempte de racisme et de discrimination parmi les citoyens montréalais	1 000 \$
Communauté hellénique du Grand Montréal	Flamme hellénique - Panigiri 2015	3 000 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1157103001

CE15 2275

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une quatrième et dernière série de versements totalisant 162 498 \$, pour l'année 2015, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après désignés ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous :

Ahuntsic-Cartierville

ALCHIMIES, CREATIONS ET CULTURES	392 \$
CENTRE DES FEMMES SOLIDAIRES ET ENGAGEES	992 \$
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITE OUVRIERE (CISO)	482 \$
LA CLE DES CHAMPS, RESEAU D'ENTRAIDE POUR PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES ANXIEUX	1 204 \$

Anjou

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ANJOU/SAINT-JUSTIN	562 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE HOCKEY SUR GLACE INC. - HOCKEY QUEBEC	4 920 \$

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

A DEUX MAINS INC.	2 236 \$
ACTION COMMUNITERRE	735 \$
ASSOCIATION JAMAICAINE DE MONTREAL INC.	2 984 \$
CENTRE DE BENEVOLAT SARPAD INC.	400 \$
FONDATION DU DR JULIEN	2 916 \$
ACADEMIE DES ARTS MARTIAUX MOAN	668 \$

Lachine

DANSE COUNTRY HONKY TONK	2 187 \$
--------------------------	----------

LaSalle

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI - 2301, rue de Cannes-Brûlées Montréal H8N 3G1	669 \$
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. - 9160, rue Airlie, suite L Montréal H8R 2A5	976 \$

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI - 2211, rue Sicard Montréal H1V 3A2	463 \$
LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE	4 054 \$
ACCES-TRAVAIL DE MONTREAL	3 768 \$
LA GANG A RAMBROU	1 307 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES MOTOS HORS ROUTE	212 \$
FEDERATION SKI NAUTIQUE ET PLANCHE QUEBEC	213 \$
LIGUE DE DEVELOPPEMENT DU HOCKEY MIDGET AAA DU QUÉBEC	143 \$
MAISON DES JEUNES, MAGI DE MERCIER-OUEST INC.	93 \$

Montréal-Nord

ARTISTES EN ARTS VISUELS DU NORD DE MONTREAL : AAVNM	619 \$
CO-RESTO-POP-BEC LES JEUNES ETOILES SCINTILLANTES DU NORD	347 \$

Outremont

SUPER STUDIO	1 565 \$
--------------	----------

Pierrefonds-Roxboro

CLOVERDALE MULTI RESSOURCES INC.	3 089 \$
LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ON ROCK / ON ROCK MINISTRIES	3 414 \$

Plateau-Mont-Royal

AGENCE TOPO	1 020 \$
ATELIERS CREATIFS MONTREAL	602 \$
ATELIERS X13	1 093 \$
CREATIONS GIROVAGO	663 \$
IMPRO MONTREAL	2 757 \$
LE PALACE, ATELIER D'ARTISTES	3 087 \$
ON EST 10, COOP DE SOLIDARITE	1 010 \$
REGROUPEMENT PIED CARRE	321 \$
THEATRE LA CHAPELLE INC.	4 252 \$
AUTISME MONTREAL	879 \$
CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END - 5276, boulevard Saint-Laurent Montréal H2T 1S1	264 \$
CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END - 5159, boulevard Saint-Laurent Montréal H2T 1R9	298 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE ECTO	2 268 \$
FONDATION QUEBECOISE DE LA MALADIE COELIAQUE	857 \$
INSTITUT DE COOPERATION POUR L'EDUCATION DES ADULTES ICEA	1 638 \$
INSTITUT DE COOPERATION POUR L'EDUCATION DES ADULTES ICEA	1 467 \$
LA FONDATION CANADIENNE REVES D'ENFANTS	1 438 \$
L'ETOFFE DU SUCCES MONTREAL	1 257 \$
MISSIONS EXEKO	1 142 \$
ASSOCIATION DES SPORTS POUR AVEUGLES DE MONTREAL	124 \$

Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

C.D.A.T. «MATERIEL ET EQUIPEMENT» POUR PERSONNES PATHOLOGIQUEMENT OBESES DU QUEBEC INC.	1 040 \$
KARATE AUTO-DEFENSE POINTE-AUX-TREMBLES	867 \$

Rosemont-La-Petite-Patrie

ARCMTL	1 276 \$
FESTIVAL INTERCULTUREL DU CONTE DE MONTREAL	221 \$
L'ILLUSION, THEATRE DE MARIONNETTES - 6430, rue Saint-Denis Montréal H2S 2R7	3 698 \$
GROUPE D'ALCOOLIQUE ANONYMES ACTION DE GRACES	322 \$
LA FONDATION POUR ENFANTS DIABETIQUES	1 980 \$
LANGE BLEU	456 \$
LEUCAN INC. - 5800, rue Saint-Denis, bureau 505 Montréal H2S 3L5	1 665 \$
PERSPECTIVES JEUNESSE	557 \$
SERVICES HORTICOLES, LES POUSSSES URBAINES	1 094 \$

SOCIETE LOGIQUE INC.	2 803 \$
BIXI MONTREAL	5 000 \$
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL DE ROSEMONT (SODER) INC.	1 072 \$
Saint-Laurent	
AMAL - CENTRE POUR FEMMES	444 \$
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-LAURENT	2 723 \$
CRABE (CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LE BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL)	951 \$
Saint-Léonard	
BUREAU ASSOCIATIF POUR LA DIVERSITE ET LA REINSERTION - 6000, boul. Métropolitain est, bureau 200 Montréal H1S 1A9	672 \$
BUREAU ASSOCIATIF POUR LA DIVERSITE ET LA REINSERTION - 6665, rue Bombardier Montréal H1P 2W2	595 \$
MAISON DE JEUNES DE SAINT-LEONARD	1 149 \$
Sud-Ouest	
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTREAL	5 000 \$
C.E.L.A.M. (CONSEIL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AUX ANALPHABETES DE MONTRÉAL)	803 \$
FAMILLES EN ACTION	1 599 \$
HABITAT POUR L'HUMANITE PROVINCE DE QUEBEC	5 000 \$
L'ASSOCIATION DES POPOTES ROULANTES DU MONTREAL METROPOLITAIN	814 \$
OPERATION JEUNESSE VILLE-EMARD/COTE ST-PAUL	1 203 \$
Verdun	
ACTION PREVENTION VERDUN	314 \$
CHANTIER D'AFRIQUE DU CANADA (CHAFRIC)	1 609 \$
TRAVAIL DE RUE / ACTION COMMUNAUTAIRE	460 \$
Ville-Marie	
ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (MONTREAL)	859 \$
CENTRE EDUCATIF POUR LE THEATRE A MONTREAL	971 \$
CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DU CANADA	440 \$
LE CABINET, ESPACE DE PRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE	258 \$
L'ILLUSION, THEATRE DE MARIONNETTES - 2025, rue Parthenais, bureau 9 Montréal H2K 3T2	370 \$
POSSIBLES EDITIONS	472 \$
PRODUCTIONS TRAQUEN'ART INC	270 \$
SBC GALERIE D'ART CONTEMPORAIN	1 032 \$
SOCIETE DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE (S.P.D.A.C.) INC.	334 \$
SOCIETE POUR LES ARTS EN MILIEU DE SANTE	233 \$
SODRAC 2003 INC.	3 830 \$
TENON MORTAISE, COMPAGNIE DE THEATRE-DANSE	195 \$
ACTION CENTRE-VILLE (MONTREAL) INC.	2 164 \$
ASS.QUEBECOISE DES PARENTS & AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE INC	1 492 \$
ASSOCIATION COOPERATIVE D'ECONOMIE FAMILIALE DU CENTRE DE MONTREAL	3 115 \$
ASSOCIATION DES CENTRES DE READAPTATION EN DEPENDANCE DU QUEBEC	2 426 \$
CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITE DU GRAND MONTREAL INC.	2 056 \$
CLINIQUE DROITS DEVANT	267 \$
CLOWNS SANS FRONTIERES	163 \$
COALITION JEUNESSE MONTREALAISE DE LUTTE A L'HOMOPHOBIE	1 764 \$
FIBROSE KYSTIQUE QUEBEC	2 378 \$
FONDATION D'AIDE DIRECTE - SIDA MONTREAL	1 168 \$
LE PROJET-L'INDIFFERENCE EST ENNUYEUSE/THE APATHY IS BORING PROJECT	741 \$
OPERATION PLACEMENT JEUNESSE INC.	1 312 \$
REZO (SANTE ET MIEUX-ETRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS)	2 082 \$
SOCIETE CANADIENNE DE L'HEMOPHILIE	1 868 \$

TEL AIDE	1 552 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	
CAFE L'ARTERE COOPERATIVE DE SOLIDARITE	2 241 \$
CENTRE DE PRODUCTION ET D'EXPOSITION EASTERN BLOC	1 523 \$
AFRIQUE AU FEMININ	1 517 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TRAUMATISES CRANIENS	1 555 \$
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. - 550, avenue Beaumont ouest, local 101 Montréal H3N 1T7	1 187 \$
CENTRE DE RESSOURCES ET D'INTERVENTION POUR HOMMES ABUSES SEXUELLEMENT DANS LEUR ENFANCE (CRIPHASE)	450 \$
CENTRE HAITIEN D'ACTION FAMILIALE	714 \$
LE CENTRE D'ALPHABETISATION DE VILLERAY, LA JARNIGOINE INC	701 \$
LEUCAN INC. - 550, avenue Beaumont, bureau 300 Montréal H3N 1V1	2 451 \$
PARRAINAGE CIVIQUE LES MARRONNIERS	1 554 \$
SOCIETE D'EDUCATION POUR LE CYCLISME A MONTREAL	1 359 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1151361005

CE15 2276

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de faire un don de 100 000 \$ à Centraide du Grand Montréal, dans le cadre de sa campagne de financement 2015;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1153570010

CE15 2277

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder une contribution financière maximale de 632 000 \$ à l'École entrepreneuriale de Montréal pour la création d'une école entrepreneuriale dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1155175011

CE15 2278

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 425 000 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la préparation et la tenue du Festival Eurêka! qui aura lieu du 10 au 12 juin 2016, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1150191007

CE15 2279

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 14 000 \$ à Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) afin d'assurer les frais reliés à la coordination du Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, pour la période se terminant le 31 mars 2016, à même le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1150706006

CE15 2280

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 70 000 \$, pour l'année 2015, à Le Centre Intégré Universitaire de Santé et des Services Sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS), (Direction régionale de santé publique), pour participer à la réalisation de l'enquête TOPO 2016;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1156368004

CE15 2281

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier et technique totalisant 525 000 \$, pour les années 2015, 2016 et 2017 à Montréal en fêtes pour la tenue de « Montréal en fêtes et le spectacle du Nouvel An » dont la somme de 375 000 \$, en argent et une valeur de 150 000 \$, en soutien technique pour les trois années concernées;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire au Service de la culture de 125 000 \$ en 2015 et de 125 000 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale;
- 4- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la culture, à hauteur de 125 000 \$ pour l'exercice 2017;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1150679024

CE15 2282

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier pour un montant maximal de 15 M\$ à l'Administration portuaire de Montréal, dans le cadre du projet de réhabilitation du terminal de croisière de la gare maritime Iberville, en provenance du PTI du Service de la mise en valeur du territoire, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt requis par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (dossier 1150604003);

- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1150604005

CE15 2283

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver deux projets d'ententes avec Oxfam-Québec et le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) ainsi qu'un projet de convention de partenariat avec le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) pour le renouvellement de la participation de la Ville de Montréal au Programme du Congés solidaires, pour les années 2016 et 2017;
- 2 - de mandater le Bureau des relations internationales pour planifier jusqu'à 12 missions en 2016 et 8 missions en 2017 avec les trois partenaires suivant : le consortium Uniterra – CECI, le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) et Oxfam Québec.
- 3 - d'accorder un soutien financier maximal de 45 000 \$ à Uniterra - CECI, SACO et à Oxfam Québec pour la réalisation d'un maximum de 12 missions volontaires de solidarité en 2016 et de 30 000 \$ aux mêmes organismes partenaires pour 8 missions en 2017;
- 4 - de compenser à 100 % en congé autorisé le temps requis pour les absences dues aux vaccins, aux visites médicales, au processus d'obtention de passeports, à la formation pré-départ;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1154834005

CE15 2284

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter que tous les promoteurs signataires d'ententes comportant des engagements en vertu de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, et comportant l'obligation de réaliser des logements abordables privés, tant les signataires d'ententes bilatérales conclues entre un promoteur et la Ville de Montréal que les signataires d'engagements pris unilatéralement en faveur de cette dernière, puissent se prévaloir, à leur choix, soit des critères tels que stipulés dans leur entente soit des critères modifiés comme suit :

- Toute exigence d'une superficie minimale est supprimée pour les logements abordables privés offerts en location, ainsi que pour les logements abordables privés d'une et deux chambre(s) à coucher offerts en vente;

- En ce qui a trait au prix maximal des logements abordables privés d'une chambre à coucher offerts en vente, toute référence au sous-paragraphe a) du paragraphe 4 de l'article 4 du *Règlement sur la subvention à l'accession à la propriété (03-168)* (actuellement 200 000 \$) est remplacée par une référence au sous-paragraphe c) du paragraphe 4 de l'article 4 du *Règlement sur la subvention municipale pour l'acquisition d'une propriété (14-035)* (actuellement 250 000 \$);
- En ce qui a trait aux logements abordables privés offerts en vente, la typologie studio est ajoutée et son prix de vente maximal est établi en référence au sous-paragraphe a) du paragraphe 4 de l'article 4 du Règlement sur la subvention municipale pour l'acquisition d'une propriété (14-035) (actuellement 200 000 \$);
- En ce qui a trait aux loyers maximaux des logements abordables privés offerts en location, les loyers maximaux stipulés dans les ententes sont remplacés par les loyers maximaux prévus dans la Stratégie d'inclusion révisée.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1156692002

CE15 2285

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la directrice du Service de l'eau et les directeurs de la Direction de l'eau potable, de la Direction de l'épuration des eaux usées et de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, ou leur représentant autorisé, à s'engager, au nom de la Ville de Montréal, à remettre, dans un délai de soixante jours, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les attestations de conformité et rapports requis par celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153334032

CE15 2286

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense estimée à 625 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, le 11 décembre 2015, à Toronto en Ontario, afin de participer à la rencontre bi-annuelle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1154302002

CE15 2287

Vu la résolution CA15 210270 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 16 septembre 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1156811012

CE15 2288

Vu la résolution CA15 090282 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville en date du 9 novembre 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de mettre fin à la nomination de madame Lorraine Pagé à titre de représentante de l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1151333014

CE15 2289

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense de 1 201 776,19 \$, taxes et contingences incluses, pour la réalisation du plan stratégique des espaces administratifs, applicable à l'édifice Louis-Charland (0410), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1155892003

CE15 2290

Vu la résolution CA15 27 0389 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 3 novembre 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la modification des services offerts par la patrouille aqueduc de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à compter du 1^{er} janvier 2016;
- 2 - d'approuver le retour des charges inter-unités excédentaires aux arrondissements concernés conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1153515001

CE15 2291

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le budget 2016 de BIXI MONTRÉAL.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1154368009

CE15 2292

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception de soutiens financiers d'un montant de 500 \$ des Amis de l'Insectarium et d'un montant de 5 000 \$ des Amis du Jardin botanique, tel que prévu dans le cadre du projet de développement de la stratégie numérique et participative d'Espace pour la vie financé en partie par le volet Initiatives stratégiques du programme de financement du Fonds du Canada pour l'investissement en culture du ministère du Patrimoine canadien;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent à ce revenu supplémentaire;
- 3 - d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1151673005

CE15 2293

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 270 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des communications, afin de réaliser les opérations de communication liés aux travaux nécessaires dans l'intercepteur Sud-est et dans les installations de sa station d'épuration, ainsi qu'à la construction de la chute à neige Riverside, reliée à cet intercepteur sous la rue Mill, entre les rues Riverside et Bridge, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1150957002

CE15 2294

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 651 000 \$ en provenance des dépenses contingences imprévues d'administration vers le Service du matériel roulant et des ateliers afin de permettre la continuité des opérations, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1151081004

CE15 2295

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire additionnel jusqu'à concurrence de 3 000 000 \$, pour l'année 2015, en provenance du Service de l'eau vers les arrondissements, excluant l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre de la réalisation d'activités d'entretien systématique et de la récupération du déficit d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1153228003

CE15 2296

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt d'une requête pour permission d'appeler du jugement rendu le 13 novembre 2015 par le juge Stéphane Sansfaçon dans le dossier d'Hydro-Québec c. Ville de Montréal et Sciage de Béton 2000 inc. et Société d'assurance générale Northbridge.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1156413007

CE15 2297

Vu la résolution CA15 30 12 0383 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 1er décembre 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits entre le Service de la gestion et de la planification immobilière de la ville-centre et l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles d'un montant de 1 700 000 \$ dans le cadre des contrats octroyés pour le projet de réalisation de la Maison du Citoyen, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1151652002

CE15 2298

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissement (05-090) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1155075002

CE15 2299

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1156032002

CE15 2300

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 650 000 \$ pour financer l'acquisition et l'installation d'équipements et d'infrastructure permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et des personnes ayant des limitations fonctionnelles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1150706008

CE15 2301

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 000 000 \$ pour le financement de travaux d'implantation de rues piétonnes et partagées sur le réseau routier », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1151097009

CE15 2302

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour le financement de travaux de sécurisation des passages inférieurs du réseau routier artériel », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1151097010

CE15 2303

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ afin de financer l'achat de feux de circulation et d'équipements de gestion du trafic destinés au secteur du centre-ville », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1155025002

CE15 2304

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ pour le financement de travaux de réaménagement géométrique du réseau routier artériel dans le secteur du centre-ville », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1151097017

CE15 2305

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 67 159 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement et de réaménagement du domaine public afin de poursuivre la réalisation du Quartier des spectacles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1151103002

CE15 2306

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1154631011

CE15 2307

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la promotion, rétroactivement au 31 août 2015, de M. Claude Bussières au grade de directeur adjoint à titre de chef de la Direction des opérations - activités de soutien, dans la classe salariale FM12 (126 550 \$ - 158 190 \$ - 189 830 \$), conformément à la politique de rémunération des cadres et aux conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1156741001

CE15 2308

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la promotion de M. Bernard Lamothe au grade de directeur adjoint à titre de chef de la Direction stratégique, dans la classe salariale FM12 (126 550 \$ - 158 190 \$ - 189 830 \$) à compter du 1^{er} janvier 2016, conformément à la Politique de rémunération des cadres et aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1156741002

CE15 2309

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154338003 - Conclure des ententes-cadres collectives avec les firmes Énergie Valero inc. (20 226 835,78 \$) et la firme Pepco Énergie Corp. (7 450 697,82 \$) pour la fourniture, sur demande, d'essence régulière sans plomb, super sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice, diesel arctique et diesel coloré standard pour une période de trois ans avec deux possibilités de prolongation d'une année chacune, suite à l'appel d'offres public 15-14232 (6 soum.).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1153624076

CE15 2310

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE153855001 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les six (6) firmes suivantes: EnGlobe Corp. (3 149 337,71 \$), Groupe Qualitas inc. (2 918 065,50 \$), Groupe ABS inc. (2 759 905,89 \$), Labo S.M. inc. (2 352 445,99 \$), Consultants GHD Ltée (2 244 771,90 \$) et Solmatech inc. (1 831 839,19 \$) pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et les expertises sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements - Appel d'offres public no 15-14689 (7 soumissionnaires) / Approuver les projets de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1153624077

Levée de la séance à 11 h.

70.001

Les résolutions CE15 2251 à CE15 2310 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville